Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges

États Financiers

31 décembre 2018



TABLE DES MATIÈRES

RA	APPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 -3
ÉΤ	TATS FINANCIERS	
>	Résultats	4
>	Évolution de l'actif net	5
>	Bilan	6
>	Flux de trésorerie	7
NC	OTES COMPLÉMENTAIRES	8 - 11





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de

Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers du Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, n'ont pas été audités et ont été compilés.

Observation - Référentiel

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que le **Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges**, a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} janvier 2018 et que sa date de transition était le 1^{er} avril 2017. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2017 et au 1^{er} avril 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et

476, ave. St-Charles, bureau 102, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 2N6

Téléphone : 450 455-7202

Télécopieur: 450 455-9780

825, boul. Mgr Langlois, bureau 100, Salaberry-de-Valleyfield, QC J6S 1B8

Téléphone: 450 373-7202

Télécopieur: 450 373-7277

des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vaudreuil-Dorion, Le 20 mars 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797



RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u> (12 mois)	2017 (non audité) (9 mois)
Produits		
Subventions et contributions (note 6)		
 MRC de Vaudreuil-Soulanges Commandites Revenus de gestion de projets 	283 196 \$ 1 500 4 875	133 454 \$ 1 550 1 190
	289 571	136 194
Charges		
Salaires et avantages sociaux	140 543	67 620
Publicité, promotions et diffusion	120 894	24 053
Loyer	12 862	7 125
Formations, congrès et colloques	7 702	2 161
Frais de bureau et déplacements	3 452	1 516
Honoraires professionnels	1 522	32 979
Cotisations, taxes et permis	2 220	384
Technologie de l'information	210	210 146
Frais bancaires	166	140
	289 571	136 194
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	<u> </u>



ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u> (12 mois)	2017 (non audité) (9 mois)
NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	14 304 \$	14 304 \$
Excédent des produits sur les charges	<u> </u>	<u> </u>
SOLDE À LA FIN	14 304 \$	14 304 \$



BILAN

au 31 décembre 2018

		<u>2018</u>	<u>2017</u> (non audité)	1 ^{er} avril <u>2017</u> (non audité)
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse Débiteurs (note 4) Frais payés d'avance		132 086 \$ 12 128 821 145 035 \$	110 635 \$ 12 115	191 175 \$ 8 633
		143 033 \$	122 7 30 φ	199 000 φ
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Fournisseurs et charges à payer Apports reportés (note 6)	(note 5)	26 778 \$ 	10 113 \$ 98 333	5 716 \$ 179 788
		130 731	108 446	185 504
ACTIF NET				
Non affecté		14 304	14 304	14 304
		145 035 \$	122 750 \$	199 808 \$
Pour le conseil d'administration				
	, administrateur			
	, administrateur			



FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u> (12 mois)	<u>2017</u> (non audité) (9 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds Sorties de fonds-fournisseurs et membres du personnel	295 178 \$ (273 727)	51 257 \$ (131 797)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	21 451	(80 540)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 7)	110 635	191 175
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	132 086 \$	110 635 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est par conséquent exempté des impôts sur le revenu. Cet organisme a pour but de représenter le milieu culturel de Vaudreuil-Soulanges, concerter et harmoniser les actions culturelles.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des autres produits

Les commandites sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont encaissées et les revenus de gestion de projets, lorsqu'ils sont facturés.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer, excluant les sommes à remettre à l'État.

3- INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er avril 2017.

4- DÉBITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (non audité)
MRC de Vaudreuil-Soulanges Taxes à la consommation	4 875 \$ 7 253	4 999 \$ 7 116
	12 128 \$	12 115 \$

5- FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Fournisseurs	21 297 \$	3 589 \$
Vacances	1 292	1 226
Sommes à remettre à l'État	4 189	5 298
	26 778 \$	10 113 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

6- APPORTS REPORTÉS

	Solde au 31 décembre <u>2017</u> (non audité)	Encaissés au cours de l'exercice	Constatés à titre de produits	Solde au 31 décembre 2018
MRC de Vaudreuil-Soulanges Fonctionnement et autres projets annuels	96 333 \$	288 816 \$	283 196 \$	101 953 \$
Ville de Vaudreuil-Dorion	2 000			2 000
	98 333 \$	288 816 \$	283 196 \$	103 953 \$

7- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes bancaires. Les trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent le montant suivant :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
		(non audité)
Encaisse	132 086 \$	110 635 \$

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2018.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2018

9- DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les produits de subventions reçus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges représentent 98 % des produits totaux.

10- ÉTATS FINANCIERS

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été modifiées ou reclassées.

